

**Association VELO** pour le développement  
du cyclisme urbain  
5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse  
Tel/Fax: **05 34 30 94 18**  
**Délégation régionale Sud-Ouest**  
**De l'AF3V** (Ass. Française des Véloroutes  
et Voie Vertes). J. Savary délégué régional

Toulouse, le 25 Août 2008

À M. Pierre IZARD, Président du Conseil  
Général de la Haute-Garonne

**Objet: Réfection du Vieux Pont de Blagnac (RD1) et maintien et amélioration des bandes cyclables**

Monsieur le Président,

Le Conseil Général de la Haute-Garonne est en train de refaire, durant l'été 2008, le revêtement du pont de la RD1 sur la Garonne à Blagnac.

Ce pont, appelé aussi « Vieux Pont de Blagnac », supporte le passage d'un itinéraire cyclable très important au niveau de l'agglomération car il permet de relier en sécurité Toulouse à Blagnac : cet itinéraire suit la digue de la Garonne sur la commune de Toulouse, et traverse la Garonne sur ce « Vieux Pont de Blagnac ». Il se prolonge ensuite sur la rive gauche sur la commune de Blagnac, ce qui permet d'atteindre le centre de Blagnac, ou de traverser la ville et de rejoindre la Voie Verte de l'Airbus A380...

Sur ce pont de la RD1 à Blagnac sont aménagées deux bandes cyclables.

L'Association Vélo vous demande que les travaux de réfection en cours permettent le maintien et l'amélioration des deux bandes cyclables présentes sur ce pont : élargissement des bandes, meilleur marquage au sol avec peinture des bandes en couleur verte, pose de balises en bordure des bandes pour les protéger de la circulation automobile.

Nous vous remercions, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Pour l'Association Vélo  
Délégation Régionale de l'AF3V

Le Vice-Président, M. Julien SAVARY

Copie à :

- M. Pierre COHEN, Maire de Toulouse
- M. Pierre COHEN, Président de la Communauté d'agglomération du Grand Toulouse
- M. Bernard KELLER, Maire de Blagnac